



Plan de formation

TECHNIQUES AVANCÉES DE FILATURE ET DE SURVEILLANCE OPÉRATIONNELLE

Description

Cette formation vise le développement et l'actualisation des compétences liées à la filature, à la surveillance mobile et statique, à l'observation professionnelle et à la production d'une documentation factuelle exploitable dans un contexte d'enquête privée.

Clientèle visée

Cette formation s'adresse à toute personne ayant une base en investigation, en sécurité ou en rédaction professionnelle. Il s'agit d'un cours de spécialisation et de perfectionnement, et non d'une formation d'introduction destinée au grand public.

Conditions d'admission et préalables

Les personnes participantes doivent:

- **détenir un permis valide d'agent d'investigation du BSP ou être en attente de ce permis et/ou être recommandés par un employeur du secteur de la sécurité ou de l'investigation (document à joindre lors de l'inscription);**
- posséder une expérience pertinente en investigation, surveillance ou sécurité;
- avoir une connaissance fonctionnelle de la rédaction de rapports;
- être capable d'utiliser un ordinateur et une plateforme de formation en ligne;
- Permis de conduire classe 5 (recommandé);

Objectifs

De façon plus spécifique, la formation, d'une durée de 30 heures, vise les objectifs suivants :

- leur efficacité sur le terrain;
- leur discrétion opérationnelle;



- leur capacité d'observation;
- leur jugement professionnel;
- leur communication avec une équipe;
- leur gestion des risques et des imprévus;
- leur utilisation des outils technologiques;
- la qualité de leurs notes, photos, vidéos et rapports.

Contenu

1. Cadre professionnel, légal et éthique
2. Analyse du mandat et planification
3. Filature automobile
4. Filature pedestre et observation
5. Communication radio, équipements et sécurité
6. Documentation (photos, vidéos, notes)

Méthodes pédagogiques

La formation privilégie une approche par compétences comprenant:

- des exposés interactifs;
- des études de cas anonymisées;
- des vidéos pédagogiques;
- des arrêts sur image;
- des exercices de prise de décision;
- des travaux de planification;
- des exercices de rédaction;
- deux périodes pratiques sur le terrain (chacun chez soi);
- des débriefings;
- des rétroactions individuelles et collectives.

Matériel requis

- **Calepin de notes** (à se procurer avant le début de la formation);
- ordinateur avec caméra et micro;
- téléphone intelligent;
- appareil photo ou vidéo pour les exercices;



- véhicule personnel pour les exercices évalués (recommandé).

Évaluation des apprentissages

Des travaux d'observation et de surveillance ainsi qu'un examen final seront proposés au cours de la formation afin d'attester de l'acquisition des compétences. Une attestation de réussite pourra être remise aux personnes ayant terminé la formation avec succès.

Formateur

TONY COULOMBE, formateur en investigation et conseiller en sécurité

M. Coulombe est formateur et conseiller en sécurité, spécialisé dans la filature, la surveillance opérationnelle et la planification d'activités d'investigation.

Son approche repose sur une méthode de travail structurée, conforme au cadre légal applicable et adaptée aux réalités du terrain. Il accorde une importance particulière à l'analyse du mandat, à la préparation opérationnelle, à l'observation, à la discrétion, à la gestion des imprévus et à la rédaction de rapports professionnels.

Dans ses formations, M. Coulombe privilégie une pédagogie concrète et active. Les participants travaillent à partir de vidéos, de scénarios réalistes, d'études de cas, de simulations et d'exercices de rédaction. Cette méthode permet de développer le jugement professionnel, la capacité d'adaptation et la rigueur nécessaires à une opération de filature efficace.